

COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

*PRÉSIDENCE DU COMITÉ INTERNATIONAL DE
LA CROIX-ROUGE*

Voir ci-dessus, p. 93.

*L'APPEL DES NATIONS UNIES EN FAVEUR DE
L'ENFANCE.*

Voir ci-dessus, p. 94.

*ACTIVITÉ DE LA DÉLÉGATION DU COMITÉ
INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE A BERLIN*

Voir ci-dessus, p. 101.

*ACTIVITÉ DE LA DÉLÉGATION DU COMITÉ
INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE EN ALLE-
MAGNE (ZONE FRANÇAISE)*

Voir ci-dessus, p. 104.

MORT DU MAHATMA GANDHI

Partageant l'émotion générale qu'à causée la mort tragique du Mahatma Gandhi, le Comité international de la Croix-Rouge a adressé aux Premiers ministres de l'Inde et du Pakistan et aux Croix-Rouges de ces deux pays des télégrammes de sympathie, rendant hommage à cet apôtre de la non-violence qui a consacré sa vie à la défense des libertés et de la dignité humaines.

Lors de son dernier jeûne, le Mahatma avait fait tenir au Comité international, par M. le ministre Paul Ruegger, un message d'appréciation pour son œuvre¹. Quelques jours après, c'est le Comité international de la Croix-Rouge qui a le triste devoir d'honorer la mémoire de ce grand citoyen du monde, trop tôt disparu.

ADHÉSION

*DU GOUVERNEMENT DE LA PRINCIPAUTÉ
DE MONACO A LA CONVENTION DE GENÈVE,
DU 27 JUILLET 1929, POUR L'AMÉLIORATION
DU SORT DES BLESSÉS ET DES MALADES
DANS LES ARMÉES EN CAMPAGNE*

Par lettre datée du 19 janvier, le Département politique suisse a remis au Comité international, à titre d'information, copie de sa note-circulaire du même jour, destinée à faire part aux Etats intéressés de l'adhésion de la Principauté de Monaco à la Convention pour l'amélioration du sort des blessés et des malades dans les armées en campagne, signée à Genève le 27 juillet 1929.

*ADHÉSION DU GOUVERNEMENT DU PAKISTAN
AUX CONVENTIONS DE GENÈVE.*

Par lettre datée du 10 février, le Département politique suisse a porté à la connaissance du Comité international ce qui suit :

¹ Voir ci-dessous, page 151.

COMITÉ INTERNATIONAL

« Aux termes d'une communication télégraphique du Secrétaire d'Etat pour les Affaires étrangères à Karachi, en date du 31 janvier dernier et parvenue à la connaissance des Autorités fédérales le 2 de ce mois, le Gouvernement du Pakistan déclare adhérer à la Convention pour l'amélioration du sort des blessés et des malades dans les armées en campagne et à la Convention relative au traitement des prisonniers de guerre, conclues toutes deux à Genève le 27 juillet 1929 ».

COMMUNIQUÉS DU COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

UN TÉMOIGNAGE DE GANDHI

Genève, le 27 janvier 1948.

Au cours de sa mission actuelle dans l'Inde, le ministre de Suisse en Grande-Bretagne, M. Ruegger, s'est entretenu avec le Mahatma Gandhi pendant son jeûne, le 16 janvier.

Gandhi a exprimé à cette occasion ses vœux et ses pensées les meilleures pour l'œuvre de concorde et de charité du Comité international de la Croix-Rouge.

ACTIVITÉ DU COMITÉ INTERNATIONAL DANS LES ÉTATS DE L'INDE ET DU PAKISTAN

Genève, le 27 janvier 1947.

Donnant suite aux appels urgents qui lui sont parvenus, le Comité international de la Croix-Rouge a chargé son délégué, M. O.-M. Wenger, d'une mission dans les Etats de l'Inde et du Pakistan.

Parti de Suisse à la fin de décembre, M. Wenger a pris contact, dès son arrivée à New-Delhi, avec les Autorités de l'Inde, le Gouverneur général Lord Louis Mountbatten, ainsi qu'avec les représentants de la Croix-Rouge de l'Inde. Il se trouve également en relation directe avec les Autorités et la Croix-Rouge du Pakistan dont la constitution a été proclamée le 25 janvier. Cette Société est présidée par le Gouverneur général Jinna.

Le délégué du Comité international de la Croix-Rouge a été invité, d'autre part, à se rendre à Jammu, au Cachemire, pour aider à l'évacuation de 250.000 réfugiés isolés dans les « poches » de ces régions.

M. Wenger a traversé, aux confins du Cachemire, une zone de combat. Malgré les difficultés rencontrées sur sa route, il a poursuivi sa mission et est arrivé sain et sauf à Jammu.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS NATIONALES DE LA CROIX-ROUGE, DU CROISSANT-ROUGE ET DU LION ET SOLEIL ROUGES

BELGIQUE

REVUE DE LA CROIX-ROUGE DE BELGIQUE

« Mieux vivre », revue de la Croix-Rouge de Belgique, publiée, dans son numéro 10, un article consacré au livre de Jean-G. Lossier, « Solidarité, signification morale de la Croix-Rouge ». M. L. C. Picalausa, Directeur-adjoint de la Croix-Rouge de Belgique, y présente cet ouvrage qui est édité, à Bruxelles, sous le patronage de la Croix-Rouge de Belgique, et dont la *Revue internationale* a souligné l'intérêt à l'occasion du compte rendu qu'elle en a publié dans un précédent numéro ¹.

¹ *Revue internationale*, octobre 1947, pp. 838-841.